



PROFIL DU POSTE A POURVOIR

CHARGE(E) DE MISSIONS MOBILITES ACTIVES

EMPLOYEUR ET CONTEXTE

La Communauté de Communes du Sud-Artois (Pas-de-Calais) est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (au sens de l'article L1231-1-1 du code des transports) d'un territoire rural dont Bapaume est la ville principale. Frontalier des départements de la Somme et du Nord, le Sud-Artois regroupe 64 communes pour 27 561 habitants.

La CCSA fait partie du SCoT de l'Arrageois regroupant 168 537 habitants pour une superficie de 1 294 km². Le territoire du SCoT de l'Arrageois comprend 206 communes organisées en 3 intercommunalités : la CU d'Arras, la CC des Campagnes de l'Artois et la CC du Sud-Artois.

La CCSA a démarré l'étude d'un plan de mobilité simplifié fin 2021 (en cours) et d'un schéma directeur cyclable en mars 2022 (en cours). A travers sa stratégie mobilité la Communauté de Communes du Sud-Artois souhaite favoriser les mobilités décarbonées et l'intégration des enjeux de la transition écologique dans les infrastructures existantes en lien avec d'autres problématiques semblables à traiter telle que l'adaptation au changement climatique.

Lauréate de l'appel à projet de l'ADEME « AVELO 2 », sur la période 2022-2024, la CCSA entend donc développer l'usage « utilitaire » du vélo et de la marche dans son ressort territorial, développer des itinéraires vélo sécurisés et mettre en place des services de mobilités actives, partagées (covoiturage, autopartage...) et solidaires notamment pour mieux desservir les communes rurales et renforcer les centralités.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI

Sous la responsabilité du chargé de mission Climat Air Energie - Infrastructures - Patrimoine, le(la) chargé(e) de missions aura pour mission le suivi des études du schéma directeur cyclable et du plan de mobilité simplifié de la CCSA, du programme « AVELO 2 », ainsi que le développement des mobilités partagées et solidaires et, d'une façon générale, des écomobilités, dans le ressort territorial de la CCSA.

MISSIONS

- **Initier et de conduire les projets d'écomobilités** sous maîtrise d'ouvrage de la CCSA ;
- **Coconstruire** avec les communes du territoire intercommunal et les autres collectivités (Département, Région), un projet de « Maison des Mobilités », adaptée à la particularité rurale du territoire ;
- **Etre appui technique (conseil pour les aménagements) et financier » (recherche de financements et dossiers de subventions...)** :
 - auprès des communes du territoire intercommunal et des gestionnaires de voiries pour la bonne prise en compte des écomobilités et en particulier des modes actifs dans les projets d'aménagement urbain ou de voiries,
 - auprès d'organismes tels que des établissements scolaires, entreprises, associations... en demande d'écomobilités ou souhaitant mettre en place des Plans de Mobilités Employeurs ou des Plans de Déplacement des Etablissements Scolaires ;
- **Etre le référent de la CCSA** pour les mobilités actives, partagées, solidaires et l'écomobilité c'est à dire :
 - promouvoir ces mobilités auprès du grand public et des acteurs du territoire,
 - proposer et organiser des outils d'information et de sensibilisation, des campagnes de communication et de promotion pour encourager la pratique du vélo et des écomobilités, développer une culture vélo,
 - participer à l'organisation et au déroulement de diverses manifestations et événements autour de la mobilité (Exemple : Mai à vélo, Semaine de la mobilité, etc.),
 - assurer une veille technique et juridique sur les modes actifs, et plus largement la mobilité durable.

PROFILS RECHERCHES

Savoirs et compétences

Le(la) chargé(e) de mission embauché.e doit apporter une forte plus-value technique sur le territoire. Formation requise de niveau BAC+5 en transport, mobilité, aménagement ou expérience professionnelle équivalente.

Appétence pour le développement des pratiques cyclable et piétonne et pour l'écomobilité en général ;

Connaissances techniques sur les équipements, les aménagements (notamment de voirie et de stationnement) et la mise en œuvre de services en lien avec les écomobilités à développer ;

Capacité à animer des réunions, à piloter des projets transversaux et à monter des dossiers de subventions ;

Connaissance des enjeux de la mobilité durable, des réglementations en vigueur et des réseaux d'acteurs dans ce domaine ;

Connaissances souhaitées du fonctionnement des collectivités territoriales et des procédures associées : instances délibérantes, commande publique (marchés publics), gestion administrative, budget, etc. ;

Expérience souhaitée dans le domaine des modes actifs et/ou collectivités publiques ;

Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, Powerpoint, internet) et si possible des SIG ;

Notions, si possible sur le fonctionnement mécanique des vélos (réparation, entretien, etc.) ;

Qualités et savoir être requis

De bonnes compétences relationnelles, une aisance à l'oral (animation de réunions) ; De bonnes capacités rédactionnelles ;

Organisation et autonomie ;

Une aptitude aux déplacements à vélo (utilisation d'un VAE de service) ;

Permis B souhaité.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Statut d'emploi

Contrat de projet, ouvert aux agents contractuels sans exclure les candidatures de fonctionnaires par voie de détachement en application de l'article L.332-24 du code général de la fonction publique ;

Poste de catégorie A – cadre d'emplois des ingénieurs ou des attachés.

Durée : 2 ans

Rémunération

Traitement indiciaire, régime indemnitaire (RIFSEEP) ;

Action sociale : Adhésion au CNAS, participation à une mutuelle labellisée

Temps complet : 35 h 00 hebdomadaires

Conditions d'exercice

Lieu de travail : siège de la CCSA à Bapaume (proximité immédiate de la gare routière) ;

Déplacements fréquents dans le ressort territorial, ponctuellement dans le département et la région ;

Mobilisation ponctuelle en soirée et le weekend pour des réunions et des événements ;

Poste à pourvoir dès que possible.

VOTRE CANDIDATURE

Adressez CV et lettre de motivation à l'adresse ci-dessous au plus tard le 31 décembre 2024.

- courriel : accueil@cc-sudartois.fr

- voie postale : Monsieur le Président – Communauté de Communes du Sud-Artois (CCSA) - 5, rue Neuve – CS 30002 – 62452 Bapaume Cedex

Pièces à joindre : copie du ou des diplôme(s) et de tous documents justifiant des compétences et des savoirs

Renseignements auprès de :

Eric FOUASSIER – Chargé de mission PCAET – Infrastructures – Patrimoine

Tél : 06 78 00 34 04 – Mail : efouassier@cc-sudartois.fr

Michel DUBOIS – Directeur Général des Services

Tél : 03 21 59 17 17 – Mail : mdubois@cc-sudartois.fr
